

Le fédéral crée un fossé entre riches et pauvres »

**NOIR
JAUNE
BLUES**
20 ANS APRÈS
LE SOIR
rtbf

Quatre « familles »

Dans son analyse de l'enquête, le sociologue Benoît Scheuer identifie quatre « familles ». Selon lui, la population ne se classe plus selon la distinction politique gauche/droite, mais bien selon deux nouveaux axes. D'une part, à la verticale, l'axe système/antisystème. D'autre part, à l'horizontal, l'axe ouverture/fermeture. Ce nouveau tableau donne lieu à différents groupes. Ainsi, les « abandonnés » rejettent le système et privilégient la fermeture, en termes de migration. Ensuite, les « traditionalistes », quant à eux, restent attachés au système, qu'ils ne remettent pas en cause mais penchent également pour une forme de repli. Les « renaissants » privilégient quant à eux un autre système et en appellent à l'ouverture. Enfin, restent les « ambivalents », qui, comme leur nom l'indique, ne portent pas une opinion tranchée. Il s'agit évidemment de catégories sociologiques : difficile de rencontrer une personne qui se reconnaîtrait dans toutes les caractéristiques décrites...

Méthodologie

Pour rappel, la grande enquête « Noir Jaune Blues » a sondé 4.700 Belges sur de grands thèmes actuels comme la confiance dans le système politique, l'économie mondialisée, le rapport à l'autre, etc. L'étude a été commandée par la Fondation « Ceci n'est pas une crise », réalisée par l'institut de sondage Survey & Action et relayée par la RTBF et Le Soir. La marge d'erreur est de 2 %.

► Paul Dagnelie a connu trois restructurations chez AGC Automotiv, à Fleurus.
► La dernière lui a été fatale.

► Pour lui, rien n'est fait pour créer de l'emploi.

Dans le Hainaut, les restructurations et fermetures d'entreprises n'ont pas manqué ces dernières années,

entraînant dans leur sillage des milliers de pertes d'emplois. Certains ont réussi à se reclasser mais pas tous, tant s'en faut. Au cours de sa carrière chez AGC Automotiv, à Fleurus, Paul Dagnelie a connu trois restructurations, dont la dernière, en 2010, lui a été fatale.

Après quelques expériences peu concluantes comme dépanneur automobile indépendant et dans une cartonnerie, Paul trouve un poste d'intérimaire chez AGC Automotiv à Fleurus, une multinationale spécialisée dans le vitrage automobile. « J'ai commencé en bas

de l'échelle en 1985, mais je tenais à rester car l'entreprise était en pleine croissance. Je m'y sentais bien et, après six mois, j'intégrais

les équipes de production de sérigraphie. En janvier 1986, j'ai accepté une mission d'une semaine en Angleterre. A mon retour, ça m'a valu de recevoir un contrat à durée indéterminée. » Au fil du temps, Paul Dagnelie évolue chez AGC.

Suite à deux petits incidents, dont un personnel, Paul est contacté par un délégué afin de rejoindre l'équipe syndicale. Il est élu en 2004. Aussitôt, le DRH tente de l'intimider. « En 2000 déjà, 300 travailleurs sur 1.170 avaient été priés de prendre leur prépension. Là, dès septembre, nous avons senti qu'une restructuration allait arriver, se souvient le quinquagénaire. Le climat s'est vite dégradé. La procédure Renault n'a pas été respectée et nous avons décidé de garder la direction dans les locaux. La grève a duré 105 jours. Finalement, 284 personnes perdront leur emploi sur 844. » Paul sera réintégré, mais pas sans heurts.

Deux ans plus tard, nouveau coup de tonnerre chez AGC. Une nouvelle restructuration est annoncée. « Nous ne faisons pas grève et le climat est plus détendu durant les négociations, se sou-

vient le syndicaliste. Mais 300 personnes sont à nouveau remerciées. » Pour Paul, le coup de grâce

sera asséné deux ans plus tard, en 2009. « Les travailleurs qui restaient se sont sentis trahis par la direction. J'ai mené les négociations durant trois mois en étant très ferme. Malheureusement, 300 nouveaux emplois ont été perdus. Vu mon implication, j'ai fait partie du lot. Après ce nouveau coup dur, il ne restait plus que 120 travailleurs dans l'usine. »

« On nous a menti »

Aujourd'hui sous le statut d'invalide, Paul est amer. « Dès 2004, la direction nous a menti, estime-t-il. Ils nous ont tenus avec l'espoir alors qu'ils savaient bien qu'ils cherchaient à délocaliser en Hongrie où les coûts salariaux sont plus bas. Un peu partout, à l'heure actuelle, les travailleurs sont des pions que l'on exploite avec des promesses. » Ce qui fâche le syndicaliste, ce sont les différences de traitement entre patrons et travailleurs. « La pénibilité de la mission d'un patron mérite-t-elle qu'il touche 10.000 euros par mois alors qu'un ouvrier n'en reçoit que 1.500 ? Si on diminuait cette différence, on pourrait sauver des emplois. Idem avec les parachutes dorés. Pourquoi crie-t-on au scan-

dale quand un travailleur demande 5.000 euros lors de son licenciement alors que l'on donne bien plus à un patron ? »

« On nous dit qu'il n'y a pas d'emploi, s'emporte le syndicaliste. Je ne suis pas d'accord. Il faut tout simplement que nos politiques changent le système. Ce n'est pas en faisant travailler les gens plus longtemps ou en robotisant les usines qu'on crée de l'emploi. J'ai une solution dont j'ai déjà parlé à Paul Furlan, ministre wallon des Pouvoirs locaux. Au lieu de faire des équipes de trois fois huit heures dans les usines, je propose d'en instaurer quatre de six heures. Cela crée des emplois et ça libère des gens du chômage et de la mutuelle. »

« Société individualiste »

Paul Dagnelie ne se fait cependant que peu d'illusions sur le suivi qui va être donné à sa proposition. « Le but du gouvernement fédéral est de créer un fossé entre les riches et les pauvres. On divise et on manipule. Tous les politiques se valent. Actuellement notre système est bon mais on détricote tous les acquis sociaux : pension, soins de santé et emploi. Désormais, le travailleur va pouvoir devenir un intérimaire sous CDI. Il devra accepter n'importe quel boulot et devien-

dra un esclave moderne. Mais personne ne bouge car notre société est devenue extrêmement individualiste. Si les gens ne sont pas touchés personnellement, ils ne font rien. »

Là où certains accusent les migrants de venir manger les pains des travailleurs locaux, Paul réfute catégoriquement. « Ils ne piquent pas nos boulots. C'est l'Europe qui a permis que l'on soit bouffé par le capitalisme. Via la directive Bolkestein, elle permet à nos entrepreneurs d'aller chercher de la main-d'œuvre sous-payée dans les pays de l'Est. Et ils ne s'en privent pas dans la construction et dans le transport, notamment. »

L'avenir, le syndicaliste ne le voit pas forcément tout rose. « Je suis d'accord qu'il faut traquer les abus mais, pour l'instant, quand on radie quelqu'un du chômage, on ne cible pas, on saque tout le monde. » Où en sont les anciens d'AGC ? « A l'exception de quelques-uns, ceux qui ont réussi à retrouver un job n'ont aucune garantie. Ce sont des intérimaires ou des CDD. C'est pareil pour les jeunes. Mon fils a 20 ans. Il vient de trouver un poste de soudeur. Il a d'abord dû effectuer un stage gratuit de 15 jours avant de commencer comme intérimaire. Comme les 20 autres travailleurs de la boîte... » ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

LES PHOTOS

Un drapeau, pour quoi faire ?

Pour aller à la rencontre des citoyens, les journalistes du Soir avaient un drapeau belge sous le bras. Toutes les personnes interrogées ont reçu la même consigne :

« Prenez-le et faites ce que vous en voulez pendant qu'on vous photographie. » Certains l'ont brandi ou s'en sont servi comme écharpe, d'autres l'ont jeté ou abandonné. Chacun son histoire.

les abandonnés Un vécu de victime polymorphe

L'impression d'être dépossédé de tout, d'être laissé pour compte par les piliers de l'Etat providence, de manquer de reconnaissance sociale... L'impression en fait d'être « abandonné ». Le phénomène est tellement prégnant que le chercheur Benoît Scheuer, auteur de l'enquête Noir, Jaune, Blues, en a fait une famille sociologique aux côtés des Traditionalistes (notre édition de mardi), des Renaissants (notre édition de mercredi) et des Ambivalents (vendredi). L'impression est doublée de deux certitudes. Un :

plus on descend dans l'échelle sociale, plus a priori les besoins sociaux sont présents et plus ils sont nombreux à se sentir abandonnés. Deux : ceux qui se disent oubliés par les élites économiques,

politiques ou financières sont 6 % de plus qu'il y a un an (74 % de la population désormais).

Cela étant, l'abandon charrie des sentiments de victimisation à tous les étages : des immigrés « qui les envahissent et veulent s'imposer à eux », des élites en général, de l'Etat « qui préfère aider les étrangers », de l'Islam qui les menace dans leur identité culturelle, de la globalisation qui les noie, de la société qui ne leur offre « aucune possibilité de montrer ce

dont ils sont capables », d'un marché de l'emploi excluant, de l'ascenseur social qui ne fonctionne que vers le bas... C'est dans cette famille sociologique que le rejet de l'immigré est le plus puissant, que domine la préférence nationale pour les emplois, que fait sens le fantasme d'un réta-

blissement des frontières ou la nostalgie d'un pouvoir fort... Dans cette famille aussi que le droit de vote perd son sens, que l'on trouve le plus d'individus ayant le sentiment de n'avoir pas réussi leur vie ou en phase dépressive. « C'est un vécu de victime polymorphe, explique Benoît

Scheuer, ils vivent un sentiment de déclassement de génération en génération, ce sentiment qui les conduit à se replier davantage que d'autres sur des communautés organiques et à trouver des ennemis idéologiques les uns après les autres. »

Il va plus loin : « Etre abandonné, ce n'est pas juste une question de pouvoir d'achat ou de niveau de vie, c'est être victime d'une nouvelle inégalité socioculturelle sur

la capacité à décoder les changements très rapides qui se déroulent sous nos yeux. Aujourd'hui, plus personne ne traduit ces changements alors qu'auparavant, les partis, les syndicats, les mutuelles fournissaient à leurs membres des grilles d'analyse. »

Le bon sens commande évidemment de mettre la puissance de la solidarité à leur service. Pour eux-mêmes d'abord. Pour l'avenir de la société, ensuite. Car le danger est ailleurs : « Ce sont eux les plus démunis culturellement, donc les plus vulnérables par rapport aux idéologies populistes qui leur fournissent une lecture simpliste de la société, qui promettent de les prendre en charge... » En échange, bien entendu, de leur adhésion. ■

ERIC BURGRAFF

Les étrangers prennent-ils le travail des Belges ?

FACT CHECKING

L'affirmation, souvent péremptoire, est jetée tantôt sur le zinc du bistrot, tantôt sur la toile d'un réseau social : les étrangers prennent le travail des Belges. Fantôme ou bon sens populaire (l'idée que les allochtones « profitent » du système social belge est plus ancrée chez les plus âgés, les catégories sociales les plus basses et les moins instruites) ?

Pour recouper ce propos, il convient d'abord de s'accorder sur le terme « étrangers ». Celui-ci désigne ceux qui n'habitent pas le pays, par opposition aux résidents. Le cas échéant, la présence de ces « allochtones » sur le marché du travail se mesure par le nombre de travailleurs détachés, procédure mise en place au sein de l'Union européenne et ne pouvant excéder deux ans. Il s'agit de salariés rémunérés aux barèmes belges mais pour lesquels les cotisations sociales sont versées dans le pays d'origine, ou d'indépendants.

En Belgique, le nombre de personnes uniques détachées comme salariées ou indépendantes, a fortement augmenté jusqu'en 2015 : il a été multiplié par 2,6 en une décennie (voir infographie). En 2016 toutefois, il a légèrement reculé. Mais ce tassement masque la croissance ininterrompue du nombre de détachements (une même personne pouvant faire l'objet de plusieurs autorisations sur une même année). Ceux-ci ont été multipliés par 5 entre 2007 et 2016 (chiffres arrêtés au 20 décembre). Et à la veille des fêtes de fin d'an-

née, la croissance par rapport à la fin décembre 2015 était de 98.000 unités.

Bref, la présence de travailleurs étrangers en Belgique est indéniable. Ce chiffre doit toutefois être considéré avec prudence. En effet, le recours à la main-d'œuvre étrangère se fonde sur des motivations diverses et dont les implications peuvent varier. Ainsi, une entreprise belge peut solliciter pour une mission spécifique une société étrangère de pointe, qui devra alors détacher une partie de son personnel en Belgique. Un employeur peut aussi recruter au-delà des frontières nationales parce qu'il ne trouve pas de candidats sur le marché belge. Enfin, certaines firmes n'hésitent pas à recourir à des travailleurs étrangers parce que ceux-ci leur coûtent moins cher : les cotisations sociales à verser à la Sécu de leur pays (quand elles le sont réellement) sont moins élevées que pour un résident belge.

Surtout les peu qualifiés

Cette dernière situation s'observe notamment dans les trois secteurs les plus touchés par le détachement : le transport, la découpe de viande (les abattoirs) et la construction. Ces secteurs vivent un véritable « dumping social » qui menace progressivement de disparition ceux qui ne l'appliquent pas. Résultat : des ouvriers « belges » sont remplacés peu à peu sur les chantiers par des homologues venus de pays d'Europe de l'Est (Polonais, Rou-

main, Slovaques) ou du Sud (Portugais), mais également par du personnel venu des principaux pays frontaliers (Allemagne, France et, surtout, Pays-Bas). Le phénomène aurait déjà coûté plus de 20.000 emplois en quatre ans au secteur et 45.000 seraient menacés à terme, s'inquiète la Fédération de la construction.

D'une manière générale, la concurrence entre travailleurs étrangers et belges s'observe d'abord (mais pas seulement) au niveau des emplois peu qualifiés. Dans le même temps, le marché du travail belge connaît une pénurie de main-d'œuvre de

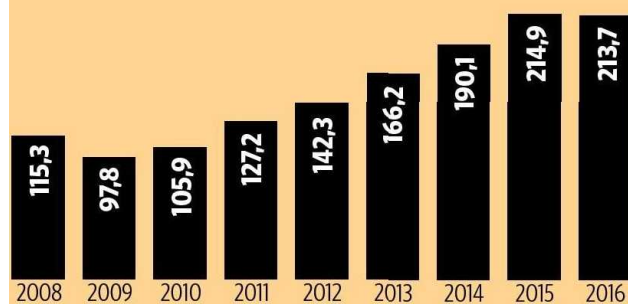
plusieurs milliers de postes dans certains secteurs (24 % des entreprises y sont confrontées, selon une étude de Manpower publiée en automne). Or, si ces emplois concernent souvent des postes qualifiés, ils proviennent également des secteurs fort exposés au détachement de travailleurs. Signe parfois que les résidents s'en détournent.

Un dernier chiffre semble contredire ce tableau : le nombre de chômeurs peu qualifiés. A Bruxelles, il est passé de 69.735 à 64.879 entre 2010 et 2016. En Wallonie, les chômeurs titulaires d'un diplôme de secondaire de base étaient 61.726 en 2010, pour 54.125 en 2016. Il faut toutefois éviter d'en tirer des conclusions hâtives car cette baisse est peut-être artificielle : cette catégorie de demandeurs d'emploi est plus exposée au chômage de longue durée et à l'exclusion qui peut en découler. ■

PASCAL LORENT

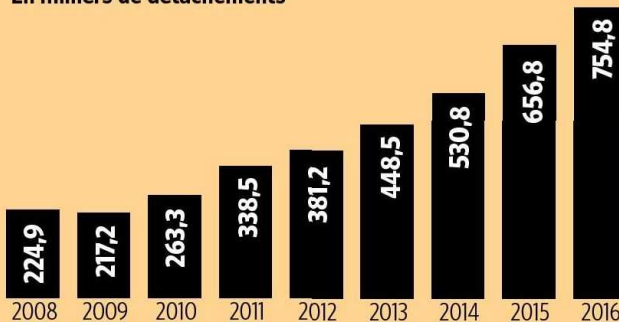
Forte augmentation du nombre de personnes uniques détachées

En milliers de personnes uniques détachées



Des détachements toujours de plus en plus nombreux*

En milliers de détachements



*Une personne peut être plusieurs fois détachée sur l'année

LE SOIR 12.01.17
Source : Kadaster Limosa

PÉNURIE

Des métiers en manque cruel de travailleurs

Qu'une offre d'emploi attende trop longtemps d'être satisfaite (fonction critique) ou qu'elle ne soit pas rencontrée (pénurie) et la profession concernée figure alors sur une liste rédigée par l'organisme régional de l'emploi. Un inventaire est actualisé annuellement.

Wallonie. Celui de 2015, rédigé par le Forem, recensait 73 professions dont 59 en situation de pénurie. Cela allait du technicien de laboratoire au chef de cuisine, en passant par le géomètre. Parmi elles, une série de métiers relevant du secteur du bâtiment, mais nécessitant en général une qualification technique ou acquise dans l'enseignement supérieur. Mais pas seulement. Ainsi, parmi les 40 métiers apparaissant dans la liste 2015 et absents de celle de 2014, on trouvait celui de carreleur ou de monteur de châssis.

Bruxelles. Dans la région capitale, Actiris a recensé, pour l'année 2015, pas moins de 86 fonctions critiques dont bon nombre étaient déjà reprises dans les listes des années antérieures. Le secteur de la santé (pharmaciens, kinés, infirmières) est fort concerné, comme celui de l'informatique. L'horeca et la construction figurent également sur la liste, de même que le transport et la logistique.

P.LT